

Mardi 13 janvier 2018

## Bureau Conseil du 12 février 2018

Les élus du Conseil de la Métropole Rouen Normandie se sont réunis hier soir en Bureau et en Conseil. Lors de cette séance, les principales délibérations ont porté sur l'aide aux communes, les nombreuses actions en faveur du développement durable et de l'attractivité de la Métropole.

### La Métropole soutient les projets des communes

Après près de deux ans d'existence, 240 dossiers ont été traités par la Métropole. 57 communes ont fait appel à ce fonds de concours qui peut être sollicité pour 4 thématiques : l'accessibilité, les bâtiments communaux, les espaces publics non métropolitains, et les opérations de renouvellement urbain dans le cadre des projets retenus par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. En 2018, la totalité des investissements mobilisés s'élèvera à 6,1 M€.

La Métropole a déjà attribué près 13 096 226 € aux communes ayant sollicités le FSIC pour un montant global d'investissements des communes de 80 836 248 € dont 7 062 053 € pour l'année 2017.

En 2017, le Fonds d'Aide à l'Aménagement a permis de verser aux petites communes (moins de 4 500 habitants) plus de 612 718 € pour 37 projets. Pour l'année à venir, le fonds prévoit une enveloppe de 600 000€.

De nombreux projets de communes ont sollicité ces fonds de soutien, notamment :

- ◆ Rouen | 53 457 € : pour la construction d'un atelier menuiserie à la MJC Grieu
- ◆ La Bouille | 12 701 € : pour les travaux de préservation de l'Église Sainte-Madeleine
- ◆ Yainville | 28 582 € : pour divers travaux de sécurisations des espaces scolaires et d'entretien du cimetière
- ◆ Sotteville-lès-Rouen | 127 711 € : pour la construction d'un mur d'enceinte du cimetière municipal et de reprise de bordures
- ◆ Saint-Paër | 21 650 € : pour des travaux d'extension d'un bâtiment communal

Lors de la séance, c'est ainsi plus d'une dizaine de projets communaux de 6 communes qui bénéficieront de près de 150 000€ d'aides. Certains projets étant éligibles au titre du fonds d'aide à l'aménagement et du fonds de soutien aux investissements communaux, dont le cumul permet d'atteindre un taux de subvention élevé : les fonds jouent ainsi un effet de levier au bénéfice de la concrétisation des projets.

## Culture : partenariats de haut niveau entre la Réunion des Musées Métropolitains et des grands établissements locaux et nationaux

La Métropole Rouen Normandie, dans le cadre de sa politique culturelle, souhaite favoriser l'accès à la culture, offrir une programmation attractive et diversifiée, développer une nouvelle relation au public et au territoire et proposer ainsi une politique scientifique en lien avec des acteurs culturels nationaux ou locaux.

Dans la lignée des partenariats établis en 2017 avec les musées du Louvre, d'Orsay, de l'Orangerie et le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, la Réunion des Musées Métropolitains (RMM) engage de nouvelles collaborations avec l'Institut National d'Histoire de l'Art et avec le Musée des Impressionnismes Giverny.

Ces conventions de partenariat porteront sur la recherche et la collaboration scientifique, la valorisation des collections par des prêts, des dépôts d'œuvres et la tenue d'expositions temporaires, ainsi que sur l'expertise et l'échange de compétences à travers des actions pédagogiques et de médiation. Ces partenariats témoignent de l'ambition portée par la RMM pour son projet muséal comme pour la place éminente qu'elle entend assumer dans le paysage des musées en France.

## La Métropole au service du développement économique

### Modernisation du Marché d'Intérêt National

Place forte de la commercialisation des produits frais, le Marché d'Intérêt National (MIN) constitue la première centrale d'achat du commerce indépendant. Avec plus de 60 entreprises, c'est un acteur économique fort de la Métropole Rouen Normandie qui participe à la promotion des circuits courts et de la consommation locale des productions régionales. Afin de rester concurrentiel, le MIN déploie sur la prochaine décennie un plan stratégique en association avec ses opérateurs qui se traduit par des actions d'animation, de diversification ainsi que d'importants investissements pour la rénovation et la modernisation des installations.

La Société pour la Construction et l'Exploitation du MIN de Rouen va ainsi entreprendre des aménagements de quais lourds de distribution pour les entreprises existantes pour un montant de 550 000€. La Métropole, qui détient cette compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, se porte garante à hauteur de 50% pour le remboursement de cet emprunt.

### Parc d'activités économiques des Coutures à Cléon : une étape majeure franchie

Après plusieurs années d'études règlementaires (dont l'étude d'impact qui a fait l'objet d'une mise à disposition du public au cours du mois de janvier 2017), une étape importante est franchie avec l'approbation de la création de la Zone d'Activités Concertée « Les Coutures » située à Cléon. Ce nouveau parc d'activités est idéalement situé au sein de la macro zone d'activités économiques comprenant l'usine Renault, et les parcs d'activités industrielles et de services à l'industrie des Moulin I, II, III et IV (aménagement en cours). L'aménagement de ce parc traduit donc la volonté de la Métropole de proposer une nouvelle offre de foncier aux entreprises et de renforcer les grandes concentrations industrielles du territoire, à l'instar de Seine Sud à Oissel et Saint-Etienne-du-Rouvray ou des parcs d'activités du Trait. À Cléon l'enjeu est stratégique car il s'agit de créer les conditions d'accueil de l'écosystème Renault. Il bénéficie d'une desserte optimale à 5' de l'A13, le long de la RD 7. Sur près de 13 hectares, ce parc dédié à l'accueil d'activités mixtes-artisanales, petites industries, tertiaires et de services offrira de nouvelles opportunités foncières, permettra de consolider et diversifier le tissu économique local et renforcer la création d'emploi sur le bassin elbeuvien.

Cette zone a fait l'objet d'une concertation, associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et toute autre personne concernée. Informations en Mairie de Cléon, au siège de la Métropole et sur les sites internet des collectivités, réunions publiques et exposition sur le projet en Mairie de Cléon, ...de nombreux outils de concertation ont été mis en place pour permettre le bon déroulement de la concertation préalable dont le bilan a été approuvé avant la création de la ZAC « Les Coutures ».

### La Métropole engagée pour l'environnement et le développement durable

#### Plan de Déplacements d'Entreprise

Engagée au quotidien pour améliorer la qualité de vie de ses habitants, la Métropole Rouen Normandie a initié en 2016 « ville respirable » visant à la réduction des nuisances urbaines et la pollution atmosphérique et elle œuvre activement pour favoriser la mobilité durable. Depuis 2008, la Métropole soutient les entreprises et les administrations qui mettent en place des mesures destinées à réduire la part de l'utilisation individuelle de la voiture particulière dans les déplacements et à promouvoir les modes alternatifs pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels des salariés. La Métropole propose ainsi des solutions concrètes à travers des Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE) ou d'Administration (PDA) déjà en place dans 153 entités et représentant 44 354 salariés du territoire métropolitain. Cette démarche rencontre un succès croissant depuis 2014 avec en moyenne de 15 à 20 nouvelles entreprises qui s'engagent chaque année.

La métropole accompagne désormais la société ASPEN Notre-Dame-de-Bondeville souhaite pour la mise en place de son PDE. Ainsi, elle accorde une réduction de 20% sur les abonnements annuels et mensuels plein et demi-tarif de transports en commun. En contrepartie, l'employeur s'engage à financer pour ses salariés une réduction du coût de ces abonnements à hauteur de 50% du prix de vente après déduction de la remise de 20% accordée par la Métropole.

### Appel à projets pour la gestion d'un espace de petite restauration et d'un espace de vente de produits locaux et durables au Parc du Champ des Bruyères

Au sein du Parc du Champ des Bruyères, l'association « Le Champ des Possibles » portera un projet de ferme permacole. En effet, à travers celui-ci, l'association souhaite sensibiliser le grand public aux enjeux d'une alimentation saine, de la biodiversité, de l'environnement et du lien ville/campagne. Son projet d'implantation repose sur les principes de la permaculture qui respecte et favorise les interactions naturelles et humaines.

Outre cet espace de production qui s'étendra sur près de 2 ha, il est prévue la conception d'un bâtiment d'accueil dans l'enceinte du parc. Ce dernier, composé de quatre volumes simples et identifiables, agencés autour d'une zone centrale basse, accueillera notamment un espace café/petite restauration, une surface de vente de produits locaux et bio, un espace de cuisine pédagogique et une petite salle polyvalente. Les candidats ont du 25 février au 25 septembre 2018 pour déposer leurs dossiers.

### Restauration des milieux silicicoles sur le site des Terres du Moulin à Vent

La Métropole Rouen Normandie est en partie propriétaire du site des Terres du Moulin à Vent (110 hectares sur une surface totale de 238 hectares) à Anneville-Ambourville. Afin de restaurer les milieux silicicoles et de garantir une gestion en faveur de la biodiversité remarquable du site. La Métropole a mené un travail partenarial avec les différents acteurs du site (SAFER de Normandie, communes de Bardouville et d'Anneville-Ambourville) le carrier FCH-Capoulade et les 5 exploitants agricoles) pour définir sur la base d'un diagnostic écologique très poussé la gestion du site dans les 5 prochaines années visant au maintien et au développement des populations des espèces floristiques et faunistiques recensées sur le site.

Les grands objectifs de la gestion du site sur les 5 ans à venir sont les suivants :

- La conservation des habitats et des espèces remarquables
- La restauration de landes sèches, de pelouses acidiphiles et de prés maigres,
- L'entretien des prairies, cultures et boisements de manière extensive afin d'augmenter les capacités d'accueil pour la biodiversité,
- L'amélioration des connaissances et l'évaluation de la gestion,
- L'insertion du projet dans le contexte local,
- La sensibilisation au public.

Le budget prévisionnel des actions d'investissement s'élève à 135 300€ pour les 5 ans du plan de gestion. Les dépenses liées au fonctionnement seraient de l'ordre de 178 940€ pour les 5 années, soit un plan de financement global de 314 240€.

#### Subvention d'aide à la construction du Technicentre Normandie à Sotteville-lès-Rouen

La Métropole Rouen Normandie verse à la Région une subvention de 500 000€ pour la construction d'un nouvel atelier de maintenance, appelé « Technicentre » qui sera situé sur l'espace du Rail à Sotteville-lès-Rouen. Ce projet, dont la maîtrise d'ouvrage sera assurée par SNCF Mobilités, abritera les rames Régiolis et Régio 2N ainsi que des activités de maintenance ferroviaire nécessaires à la bonne desserte de Rouen.